

**Neuvième session du Comité de Pilotage de la Plateforme de Dialogue sur les  
Finances Publiques**

---

***HILTON HÔTEL***

***Yaoundé, 05 août 2021***

**ALLOCUTION D'OUVERTURE**

\*\*\*\*\*

**Monsieur le Ministre des Finances**

**Louis-Paul MOTAZE**

**Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances,  
Monsieur l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations  
Internationales, partenaires techniques et financiers,  
Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Budget  
du Sénat,  
Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget  
de l'Assemblée Nationale,  
Monsieur le Président de la Chambre des Comptes de la Cour  
Suprême,  
Messieurs les Secrétaires Généraux,  
Messieurs les Directeurs Généraux,  
Mesdames et Messieurs les Représentants du secteur privé et de la  
Société Civile,  
Chers invités,  
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un immense plaisir que j'ai l'honneur de présider ce jour la 9<sup>ème</sup> session du Comité de Pilotage de la Plateforme de Dialogue sur les finances publiques.

Je voudrais en cette circonstance vous adresser à tous une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette salle du Hilton Hôtel de Yaoundé, et vous dire très sincèrement merci pour avoir répondu présent à notre invitation, malgré les contraintes multiformes qui pèsent sur vos agendas respectifs dans un contexte de crise sanitaire persistante. Cela témoigne, s'il en était encore besoin de l'importance que vous accordez à notre Comité.

Qu'il me soit permis, d'exprimer plus spécifiquement ma gratitude à l'endroit de nos partenaires, représentants de gouvernements, d'institutions

et organisations internationales pour leur mobilisation dans le cadre de l'organisation de cette réunion.

Des égards particuliers pour Son Excellence Monsieur Philippe Van Damme, Nouvel Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Cameroun, qui participe pour la première fois à nos travaux. Bienvenue Excellence, dans cette grande instance de dialogue politique sur les finances publiques.

J'adresse enfin des salutations spécifiques aux membres du Parlement : Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale et Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Budget du Sénat, eux qui, sans discontinuité font le choix d'être des nôtres dans ce Comité à chaque fois que l'occasion se présente.

### **Mesdames et Messieurs,**

Cette session du Comité de Pilotage de la Plateforme de dialogue sur les finances publiques se tient à un moment crucial pour les finances publiques du Cameroun, un peu plus d'un mois après une sortie fructueuse de notre pays sur le marché des Eurobonds, où a été réussie l'émission de 450 milliards de FCFA destinés au rachat de l'eurobond de 2015. Cette assise se tient également une semaine après l'approbation par le Conseil d'Administration du FMI d'un nouvel accord triennal avec le Cameroun, soutenu par la facilité élargie de crédit et le mécanisme élargi de crédit pour un montant de 375 milliards dont un premier décaissement de 96 milliards. Ces succès indiquent sans aucun doute la confiance que la communauté internationale continue à accorder à notre pays, qui malgré le contexte difficile marqué par la pandémie du COVID 19, travaille sans relâche pour se maintenir sur la voie de l'émergence.

En effet, plus d'un an et demi après l'apparition du COVID 19, le Cameroun, comme les autres pays du monde vit au rythme des rebondissements de cette pandémie, qui en plus de ses conséquences sanitaires impacte très négativement les économies et par ricochet, les conditions sociales des populations. Pour rappel, le Cameroun a déjà connu deux grosses vagues de cette maladie, intervenues entre les mois de mars et juin des années 2020 et 2021, avec un bilan à ce jour d'environ 82 100 cas de contamination et 1334 décès. Si ces statistiques semblent enviables comparés à d'autres, le Gouvernement reste néanmoins conscient que la pandémie est loin d'être terminée. Les troisième, et quatrième vague qui ont cours en ce moment dans certaines parties du monde et même en Afrique présagent déjà des problèmes à venir qu'il faut comme par le passé anticiper, ce d'autant plus que de nouveaux variants à l'instar de celui dénommé DELTA, plus contagieux et plus mortels devraient être de la partie.

Dès mars 2020, pour apporter une réponse efficace à la pandémie, le Président de la République avait créé le Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Corona Virus et ses Répercussions Economiques et Sociales. Institutionnalisé sous forme de Compte d'Affectation Spéciale dans la loi de finances rectificative de juin 2020, ce fonds, d'un montant de 180 milliards a permis de prendre en charge le volet sanitaire de la crise, mais également, d'assurer l'accompagnement des secteurs économiques sinistrés, et des populations en état de fragilité sociale. Ce qui, on le pense, a participé à la résilience dont fait preuve notre pays jusqu'ici. Les chiffres de l'année 2020 indiquent un taux de croissance de l'économie de 0,7% sur des perspectives révisées de - 2,6%.

C'est l'occasion pour moi de remercier une fois de plus au nom du Gouvernement nos partenaires ici représentés, lesquels à travers des appuis multiformes au profit de notre pays ont œuvré de manière déterminante à l'atteinte de ces résultats. En effet, les appuis budgétaires et les fonds de concours ont largement contribué à la constitution du CAS COVID 19 en 2020 et les tendances 2021 vont dans le même sens puisque des discussions sont en cours pour de nouveaux appuis, à la suite de la signature du nouveau programme avec le FMI.

Conformément aux engagements pris par le Gouvernement lors de la création du CAS COVID 19, les rapports d'audits et d'activités attendus au terme de l'exécution des fonds sont progressivement produits, bien qu'avec un retard induit par l'environnement particulier dans lequel les dépenses ont été effectuées. A ce jour le rapport d'exécution du CAS COVID-19 a été élaboré et publié par le Ministère des Finances, tandis que les audits ont été conduits ou sont en cours par les institutions en charge de l'Audit et du contrôle au sein de l'Etat.

### **Mesdames et Messieurs,**

Dans un environnement de crise, les parties prenantes de ce Comité n'ont ménagé aucun effort pour continuer à être à la hauteur des objectifs qui leur sont assignés. A titre d'exemple, au niveau de la mobilisation des recettes, l'accélération de la dématérialisation des procédures fiscales dans un environnement de distanciation sociale, a permis le recouvrement de 2 560,6 milliards à fin décembre 2020, en dépassement de 185,8 milliards par rapport à l'objectif révisé de 2 374,8 milliards, soit un taux d'exécution de 107,8%. Par ailleurs, les mesures de contraction des dépenses ont été maintenues et renforcées d'où une exécution de 4 363,6 milliards pour une prévision révisée de 4 409 milliards, soit un taux

d'exécution de 99,0%. Cet impact positif des mesures de réformes sur nos finances publiques nous détermine, malgré les contraintes inhérentes à la période, à continuer les actions entreprises depuis quelques années, notamment dans le cadre de la transposition des directives du cadre harmonisé de gestion des Finances publiques de la CEMAC.

Avec la signature en juillet 2020 du décret portant Règlement Général de la comptabilité publique, texte transposant la directive éponyme, a été clôturé le processus de transposition des directives dans notre pays. Il est à présent question de mettre toutes les énergies pour leur mise en œuvre effective. A cet effet plusieurs chantiers importants doivent connaître des avancées décisives en 2021. On peut citer :

- l'optimisation des applications informatiques du Ministère des Finances pour une bascule sans encombre à la comptabilité patrimoniale prévue en janvier 2022 ;
- le Développement de l'infrastructure informatique devant permettre le déploiement du nouveau compte unique du Trésor ;
- la finalisation des textes d'application du livre 5 du Code Général de la Décentralisation pour une accélération de la décentralisation ;
- l'opérationnalisation de la nouvelle nomenclature budgétaire de l'Etat ;
- la poursuite de la dématérialisation des procédures tant en recettes qu'en dépenses ;
- la montée en puissance du Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire...

Ces actions et bien d'autres sont portées par le Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques 2019-2021 dont le bilan nous sera fait comme de tradition au cours de cette session.

**Mesdames et Messieurs,**

Lors de la dernière session de notre Comité tenue en décembre 2020, un an avant la fin du Plan Global des Réformes de la Gestion des Finances Publiques, conscient de la difficulté à atteindre ses objectifs dans les délais initiaux fixés, le Comité avait marqué son accord pour la conduite d'une évaluation externe du Plan Global en 2021, évaluation de laquelle étaient attendues des propositions sur les contours à donner au Plan dans les prochaines années. Au cours de cette session, il sera donc question, en plus de la classique revue de mise en œuvre du Plan opérationnel Annuel, de rendre compte de cette évaluation.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appropriation par les membres du Comité des réformes portées par le Plan Global, la thématique identifiée pour être partagée au cours de cette session est relative aux Partenariats Public Privé (PPP). Financements innovants animés au Cameroun par le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), les PPP sont très souvent sujets à controverse. L'exposé y relatif qui sera présenté tout à l'heure permettra sans nul doute de lever plusieurs zones d'ombre tant dans l'appréhension du concept de PPP que dans les évolutions qui doivent être apportées à son cadre juridique et réglementaire pour une application avantageuse pour le budget de l'Etat, et un financement optimal de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement SND 30.

C'est sur cette note positive que je déclare ouverts les travaux de la neuvième session du comité de la Plateforme de Dialogue sur les finances publiques.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.